

Dans le cadre du partenariat de voisinage avec le Maroc 2022-2025, le Conseil de l'Europe continue de soutenir le Maroc pour des réformes démocratiques et pour relever les défis liés aux droits de l'homme, à l'État de droit et à la démocratie. Le partenariat s'appuie sur les réalisations précédentes et fournit un cadre pour un dialogue politique consolidé et une coopération technique avec le Maroc.

Les priorités actuelles comprennent la lutte contre la traite des êtres humains et la surpopulation carcérale, les droits des femmes et des enfants, et le renforcement des normes juridiques dans le cadre du nouveau programme d'appui à la réforme de la justice au Maroc : « Vers une justice plus protectrice, plus accessible et plus efficace au Maroc » (MA-JUST), cofinancé par l'Union européenne.



ACCÉDER AU PARTENARIAT DE
VOISINAGE AVEC LE MAROC 2022-2025

CHIFFRES CLÉS

AU 1ER JANVIER 2025



13 MEMBRES DU PERSONNEL

- 4 agents - équipe centrale
- 9 agents - équipes de projet



PROJETS RÉGIONAUX: 1

PROJETS SPECIFIQUES AU PAYS : 4

- 2 projets financés par des contributions volontaires
- 2 Programmes conjoint UE/Conseil de l'Europe



PARTENARIAT DE
VOISINAGE BUDGET
10 millions d'euros



FOCUS: PROGRAMME CONJOINT DE L'UE ET DU CONSEIL DE L'EUROPE

Vers une justice plus
protectrice, accessible et
efficace au Maroc



PRINCIPAUX RÉSULTATS

Renforcement des mesures de lutte contre la traite des êtres humains



- Le Conseil de l'Europe soutient la Commission nationale marocaine de lutte et de prévention de la traite des êtres humains (CNCLT) en l'aidant à élaborer des documents clés, notamment un glossaire, un recueil de jurisprudence, un guide d'identification des victimes et un guide d'entretien avec les victimes, et a contribué à sensibiliser le public à la traite des êtres humains en lançant un nouveau site web pour la Commission nationale de lutte contre la traite.
- Les efforts de renforcement des capacités et les sessions de formation ont permis d'améliorer les mesures de lutte contre la traite, grâce au programme HELP qui est désormais obligatoire pour les attachés de justice.
- Renforcement des compétences des professionnels et création d'une équipe spéciale régionale de lutte contre la traite des êtres humains composée de représentants des forces de l'ordre, de travailleurs sociaux, de juristes et d'autres praticiens de première ligne.

Amélioration des mesures de prévention de la torture

- Le mécanisme national de prévention (MNP) a amélioré les méthodes de visite des prisons et les normes éthiques afin de prévenir la torture et les mauvais traitements dans les lieux de détention, de garantir le respect des normes en matière de droits de l'homme et d'améliorer les conditions de vie des personnes privées de liberté.
- S'inspirant des modèles européens, le Maroc a contribué à la mise en place du réseau africain de mécanismes nationaux de prévention de la torture et des mauvais traitements dans les lieux de détention.



Avancées dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes

600 futurs juges et magistrats ont acquis des connaissances sur les lois et les normes visant à lutter contre la violence à l'égard des femmes, y compris la cyberviolence, qui est désormais obligatoire pour les futurs juges.

Lutte contre la violence à l'égard des enfants

- 20 juges stagiaires ont suivi le cours HELP sur la justice adaptée aux enfants et les droits de l'enfant, traduit en arabe et adapté au système juridique marocain.
- Le Centre marocain pour la recherche polytechnique et l'innovation (CMRPI) a lancé, avec le soutien du Conseil de l'Europe, des portails en ligne pour signaler les abus sexuels sur les enfants et la cyberintimidation, recevant des centaines de rapports et fournissant des services de suppression en partenariat avec Meta et TikTok.
- Des campagnes de sensibilisation, des activités dans le cadre de la Journée pour un internet plus sûr et des ateliers axés sur les jeunes ont renforcé les efforts de protection de l'enfance.



Renforcement de la capacité parlementaire



Le Parlement a amélioré la communication avec les citoyens en déployant de nouveaux outils, notamment la Mediabox, un centre médiatique permettant de stocker des données audiovisuelles (actualités, vidéos, photos, etc.) et de produire des supports médiatiques (interviews, par exemple), en remaniant le site web de la Chambre des conseillers et en développant une nouvelle plateforme pour recevoir et traiter les pétitions et les motions des citoyens.

PLUS D'INFORMATIONS



www.coe.int/rabat



Bureau du Conseil de l'Europe au Maroc



CarmenMORTEG

